

Département de l'Isère
Arrondissement
de LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE
de
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le lundi 3 avril 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

Etaient présents : Sandrine BOUVAREL, Sandrine BUDIN, Brigitte CESAR, Laurent COUGOULIC, Alexandra DURY, Michèle GAUTHIER, Estelle GHORIS, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Bernard JARLAUD, Estelle KELLER, Virginie LAURENT-MEYER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Marie-Lise PERRIN, Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Aimé VIAL, Frédéric VIAL.

Ont donné pouvoir ou sont excusés :

Céline BONVINI (pouvoir à Aurélie MARMONIER), Sukran BOYRAZ (pouvoir à Alexandra DURY), Guillaume DAVID (pouvoir à Estelle GHORIS), Jean-Philippe PAUGET (pouvoir à Frédéric VIAL), Yoann GODET (pouvoir à Estelle KELLER), Sébastien GACON

Date de la convocation : 24 mars 2023

Secrétaire de séance : Alain MOIROUX

Conseillers présents : 21. Quorum atteint.

Délibération n°27-2023 : Affectation des résultats 2022 du budget annexe animation

Le Conseil Municipal a approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2022 du budget annexe Animation qui fait apparaître, pour la section de Fonctionnement, un excédent de 451.93 €.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement.

**Après délibération, à l'unanimité (26 voix pour)
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

-REPREND le résultat de la section de Fonctionnement comme suit :

- Ligne 002 – Excédent de Fonctionnement reporté pour 451.93 €.

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 3 avril 2023

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.



Frédéric VIAL

Le Maire,